

CONFLITS DANS L'AIR

COMMUNIQUÉS DE SECTION - AIX EN PROVENCE  SYNDICAT NATIONAL DES CONTRÔLEURS DU TRAFIC AÉRIEN

Mission RP2 : Impossible ?

LE 17 JUILLET DERNIER, MONSIEUR LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX TRANSPORTS LANÇAIT LA MISSION SUR LES MÉTIERS ICNA OBTENUE PAR LE SNCTA LORS DE LA FORTE MOBILISATION DE JUIN DERNIER. CETTE MISSION EST UN ESPACE INÉDIT DE DISCUSSIONS AU PLUS HAUT NIVEAU DE NOTRE MINISTÈRE SUR LES PROBLÉMATIQUES PROPRES AUX CONTRÔLEURS. C'EST DANS CE CADRE QUE SERONT DÉFINIES LES FEUILLES DE ROUTE DES DIFFÉRENTES ENTITÉS AUXQUELLES NOUS APPARTENONS, DANS LE BUT DE COMBLER LES MANQUES DU PROTOCOLE 2013.

On nous ment, on nous spolie !

Pour le Bureau National de l'UNSA-ICNA, ainsi que pour sa section locale d'Aix en Provence, cette mission ne serait qu'un marché de dupes où rien ne serait négociable pour l'avenir des ICNA. Cela parce que certains directeurs de la DGAC étaient présents à la réunion et qu'aux trois questions qu'ils avaient soigneusement préparées pour celle-ci, les réponses furent négatives. Bien entendu, ce n'est pas l'analyse du SNCTA.

Car en définitive, où est le problème ?

- ◆ **La hiérarchie était présente à la réunion** : Et alors ? Cela n'est nullement en contradiction avec ce qui a été négocié et obtenu par le SNCTA fin juin, à savoir que le « pilotage » de la mission ne soit pas fait par la DGAC. De plus, la présence du secrétaire d'Etat imposait la présence, pour cette réunion, du Secrétaire Général et d'un certain nombre de cadres de l'aviation civile.
- ◆ **Cet espace de discussion n'est en rien un espace de négociation** : Il s'agit en fait d'un espace où une série de discussions seront tenues en vue d'aboutir à un accord. Même si le mot « négociation » n'a pas été prononcé, et ne peut pas l'être politiquement, qui de sensé pourrait imaginer que si ce fameux accord était trouvé avec les contrôleurs, le gouvernement pourrait se permettre de s'en passer dans le contexte de dialogue social extrêmement tendu que nous connaissons ?
- ◆ **La mission ne peut pas modifier le cadre de la régulation économique européenne** : Il est évident que, cette régulation s'établissant au niveau des Etats et du parlement européen, la mission seule ne pouvait avoir un tel pouvoir. **En revanche, dans le cadre de SES2, les Etats décident en dernier ressort des redevances.** S'opposant à la politique menée par la Commission européenne et à la volonté des compagnies, La France se doit de justifier toute augmentation notable des redevances. C'est le travail de la mission. La DGAC, avec son plan RP2, avait été incapable de le faire. Ce travail est remis sur l'ouvrage dans le

cadre de la mission. Cette dernière définira les besoins et le ministre réévaluera, le cas échéant, les redevances. **Par sa décision de créer cette mission, le ministre prouve sa réelle volonté de donner à la DSNA les moyens de fonctionner correctement.**

Alors que sera-t-il possible d'obtenir, et à quelles conditions ?

Comme notre organisation n'a cessé de le dire et de l'écrire, excepté la revalorisation d'un taux de redevance à 70 Euros dès 2015 (alors que ce n'était prévu qu'en 2019, soit une augmentation du taux de 6.5% contre un petit 1,5% initialement proposé par la DGAC), **ce qui est déjà une avancée notable**, rien n'est encore gagné. Dans son dernier communiqué, le Bureau National du SNCTA précise les contours de ce qu'il compte obtenir lors de la mission. Il faudra encore beaucoup travailler, pour expliquer et convaincre nos dirigeants, au plus haut niveau, du bien fondé de nos revendications. Mais souvenons-nous que l'actuel statut ICNA ne s'est pas fait en un jour. Souvenons-nous aussi que le SNCTA a su trouver les moyens adaptés pour porter cet ambitieux projet jusqu'au bout.

Alors plutôt que tenter de détruire le travail des autres, œuvrons ensemble pour construire et aboutir.



Le **SNCTA**, pleinement conscient des enjeux, est présent **aux côtés de tous les ICNA** afin de porter leurs revendications et faire en sorte que leur **mobilisation soit utile pour leur avenir**.

La section locale a bien pris la mesure de la frustration de certains d'entre nous à la suite du désamorçage du mouvement de fin juin. Nous avons pu le constater notamment lors d'une réunion d'information que nous avons organisée pour tous après la levée du préavis du SNCTA. C'est bien la raison pour laquelle nous attendons beaucoup de ce nouvel espace de dialogue. La section locale reste très attentive à ce que des résultats probants voient le jour rapidement et garde foi en la capacité des ICNA à se mobiliser à nouveau pour leur avenir si cela n'était pas le cas.

Et si cette concertation accouchait d'un accord donnant aux contrôleurs les moyens des ambitions de la DSNA, c'est bien le corps des ICNA dans son ensemble qui en sortirait gagnant.

Gageons qu'aujourd'hui personne ne souhaite le contraire. En tout cas, nous aimons à le penser...

